LES AVANTAGES DE L'

atmp du Rhône

1 — A.T.T.
Aménagement du **T**emps de **T**ravail

Un vendredi (ou un mercredi) sur deux non travaillé

2 — CONGÉS SUPPLÉMENTAIRES

9 à 18 jours de congés supplémentaires en lien avec la CCN66 selon le poste

3 — TÉLÉTRAVAIL

Possibilité après 6 mois d'ancienneté dans le poste

4 — HORAIRES VARIABLES

Arrivée entre 8h00 et 9h00
Sortie entre 17h00 et 18h00

5 — AVANTAGES LIÉS AU CSE

Chèques vacances, carte cadeau Noël, chèque culture/sport, chèque évènements familiaux

6 — Q.V.T.
Qualité de **V**ie au **T**ravail

Commission QVT
Temps de convivialité
Temps de cohésion

7 — PARTICIPATION ENCOURAGÉE

Possibilité de faire évoluer les pratiques, les services …

Audits internes, groupes de travail…

8 — TITRES RESTAURANT

Valeur faciale de 8€

<u>Coût</u> :
50% employeur
50% salarié

9 — APPLICATION J'ADERE

Réductions sur des achats, des activités…

10 — FORMATION initiale et continue

Assurée par un cadre formateur au SPJM

Analyse de la Pratique Professionnelle pour les salariés en lien avec le public (A.P.P)

11 — MOBILITÉ

Véhicules de service

Abonnement CITIZ :
professionnel et personnel

Vélos électriques